ÉLOGE

DE MIRABEAU.

M

ELOGE
DE MIRABEAU,

prononcé dans l'assemblée générale de la Section de la CROIX-ROUGE,

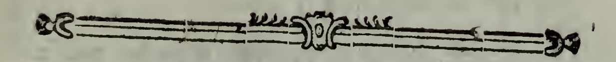
par M. BOUCHER-RENÉ un de ses membres,

et publié en exécution de l'arrété du samedi 9 avril 1791 qui en a ordoné L'IMPRESSION.



A PARIS,

De l'Imprimerie de SEGUY-THIBOUST, Place Cambrai.



ÉLOGE DE MIRABEAU.

HONORÉ RIQUETTI MIRABEAU ce grand législateur, ce zélé patriote a tant fait de prosélites, qu'il mérite peut-être plus nos éloges que nos regrèts : mais aussi quel tribut de louanges ne lui devons-nous pas ! quelle disproportion entre notre gratitude & le bienfait dont nous lui somes redevables, celui de la liberté ! Eloquente voix des Bossuet, des Fléchier, si vous me prétiez quelques-uns de vos accens, j'en ferois un usage pas aussi flateur, mais plus noble, que celui dont se pare la république des lettres : vous avez loué des magistrats, des ministres, célébré des Condé, des Turenne, des généraux, déifié des princes, des rois, des reines ; c'est-à-dire que vous avez honoré des maîtres & des serviteurs : &

moi je parlerois d'un citoyen &de la patrie.

Que le civiſme étoit profondément enraciné dans le cœur de Mirabeau! ſa naiſſance & ſa jeuneſſe furent come les préparatifs de la révolution en France. L'auteur de l'ami des homes, ſon père en avoit l'obſcure preſſentiment, qu'il ne put ſe définir à lui-mème ni encore moins aux autres; il n'avoit que des fragmens d'idées, ſon fils les completta; qu'un germe de ſiſtême, ſon fils le dévelopa; qu'un cahos d'argumens, ſon fils le débrouilla; qu'un ſoupçon de patriotiſme, ſon fils le décida : enfin la diférence de leurs ouvrages eſt celle de l'inſtinct qui rampe & de la raiſon qui plane; auſſi, en les liſant, on a preſque le ſpectacle de la nature qui, par des eaux filtrées au ſein de la terre, charie le ſable en forme de ſtalactites, dont à la longue ſe forment l'agate, le rubis & le diamant.

Dans la famille de Mirabeau, l'on vit le mari

divisé d'avec la femme, le père d'avec les enfans, le frère d'avec le frère : n'en faisons aucun reproche à l'home public ; ce fut son aprentissage pour la révolution ; il ne pouvoit pas se faire au sein du repos, dans le silence des passions, dans le calme *ébêté* de l'indiférence ; ainsi sachons-lui gré de ces troubles domestiques qui nous ont peut-être épargné ceux dont le peuple ordinairement paie les grandes réformes de son pays. Ne condamnons pas trop précipitament la vie privée des Condé, des Cézar & de plusieurs autres grands homes ; leur inconduite, leurs fautes ont-elles le même principe de coruption que les crimes ordinaires ? ne viendroient-elles pas du rétrécissement contraint de leur grande âme, dans les petits raports des sociétés subalternes ? n'est-ce pas qu'en cherchant à se déveloper, elle rompt des liens trop serrés, franchit des bornes trop étroites ? peut-on dire, come de celle du méchant, que ses mouvemens irréguliers partent d'une volonté désordonnée ? ne sont-ils pas au-contraire autant d'efforts qu'elle fait pour se mettre à sa vraie place ? sitôt que le grand home

y monte, il eſt purifié; l'homme pervers infecte tous ſes paſſages même à d'autres ſituations.

Je n'examinerai donc pas ſi Mirabeau s'étoit atiré ou non les peines des diverſes priſons d'état, où il fut renfermé ; que nous importe cet éclairciſſement? peut-être il n'auroit pas, ſans cette captivité, ſi bien conu le prix de la liberté, ſans cette conoiſſance, ſi fort déſiré ſes avantages, ſans ce deſir, ſi ſolidement établi ſon regne : une imagination, telle que celle de Mirabeau, ne pouvoit lui adoucir la vue de l'épaiſſe nudité des murs qui l'enſéveliſſoient, qu'en les couvrant d'anatêmes réfléchis contre la bande des ministres, de malédictions raiſonées contre leur tirannie, de plans combinés contre leurs moyens & leurs reſſources : rapelons-nous donc avec reſpect ſes fers, d'où il ne ſortit qu'avec plus de forces pour briſer les nôtres. Rois abſolus, princes tout-puiſſans, trônes inacceſſibles, vainement vos ordres veulent comprimer l'âme d'un Mirabeau; c'eſt un reſſort qui ne fléchit, que pour mieux repouſſer vos coups d'état retombant

ſur vos têtes : ſceptres & courones & majeſté ſeront le jouèt de ſon mâle reſſentiment, de ſa noble vangeance ; il frapera l'oreille du peuple, & vous tomberez ; il ouvrira les yeux à la multitude, & vous diſparoîtrez : grande leçon pour ceux qui gouvernent ! elle leur aprend que tel particulier obſcur n'interrompt pas leur marche, quand elle n'eſt que pompeuſe, qui arèteroit leur courſe, ſi elle lui devenoit funeſte.

Cependant Mirabeau, dans ſa priſon, avoit contracté ce mal-aiſe moral, qu'on ne guérit qu'en reſpirant l'air de la liberté : il paſſa donc en Angleterre, non de même que le comun des voyageurs qui, ne déplaçant que leur corps, ſemblent uniquement portés ſur les ailes des oiſeaux de paſſage ; pour Mirabeau, le principal uſtenſile de voyage étoit cette intelligence qui, gonflée du deſir d'aprendre, ſe dilate à-proportion d'une ſphère plus étendue. Mais ſon génie ne pouvoit apercevoir le bien ſans trouver le mieux, ni jamais imiter ſans perfectioner tou-

jours : il ne ſe laiſſa pas éblouir , par le gouvernement Anglois ſi beau en peinture d'après Monteſquieu ; il vit qu'à-tort on apeloit, chambre des comunes, celle qui ſoufroit hors d'elle une chambre haute : de-là, de cette réflexion naquit en France l'aſſemblée nationale.

Une longue ſuite d'aieux aſſuroit à Mirabeau cette nobleſſe, dont la moindre abdication s'apeloit dérogeance ; le premier il s'aperçut qu'au-contraire elle dérogeoit aux droits de l'home. La fauſſe grandeur, en contradiction avec elle-même, ſe complaît dans une deſcendance bornée : *le patronimiſme* tranſcendant de Mirabeau remonta plus haut, juſqu'à ſon premier père celui du genre-humain ; &, fondant ſa naiſſance ſur la tradition non de quelques âges mais de tous les ſiecles, il ſe mit à Marſeille au rang de ce qu'on apeloit les gens du tiers-état : c'eſt ainſi que ſon ſimple individu devint le tipe de la comune générale de notre empire.

Qui en conut mieux les droits ? mais qui en balança mieux les pouvoirs ? Un lit de Justice (la postérité le croira-t-elle ?) un lit de Justice avoit été tendu au sein de l'assemblée représentative d'un peuple souverain ; le grand ordonateur de cette tenture vient à son ordinaire y enveloper avec étiquette, y ensevelir avec cérémonie les loix de la nation, les droits du peuple, les décrets de ses représentans : ce porteur d'ordres leur enjoint de se retirer ; « alez » lui dit Mirabeau « alez dire, à ceux » qui vous envoient, que nous ne céderons la » place que morts ou mourans » ; & la séance fut continuée.

Une autrefois une partie considérable du peuple aflue dans l'assemblée nationale, & trouble la délibération par des clameurs, par le cliquetis des armes ; beaucoup s'emparent de siéges, qu'avoient laissé vides plusieurs membres absens ; ensorte que la violence paroissoit assise à la place de la raison : Mirabeau exige ce silence respectueux,

que doit garder tout étranger assistant au docte enfantement des loix ; il apaîse les murmures, calme les mouvemens ; il ramène les mécontens, contient les audacieux : & tel est l'effet de la vraie éloquence qui, dans les plaies de l'âme, tantôt s'insinue come un baume, tantôt consume come le feu.

Ainsi, par le grand art de Mirabeau, se ponderoit le vaisseau de l'état, chassé d'abord par le tiran des mers, batu ensuite par les flots du peuple.

Solon, Licurgue, Moyse, que vous êtes inférieurs à Mirabeau ! au stile de vos codes, on reconnoît que vous comandiez les loix par lesquelles vous deviez comander ; lui n'avoit d'autorité que celle des talens, persuadoit pour soumettre & contraignoit par la convištion. D'ailleurs il est bien plus facile de policer un peuple nouveau, que de régénérer une vieille nation. Chez le premier rien que la simple nature à cultiver, à aider, à perfectionner ; chez la

ſeconde les préjugés ſont érigés en principes, les abus en coutumes, les caprices d'un ſeul en volonté de tous, l'opreſſion générale en gouvernement abſolu, & les maximes du deſpote en loix fondamentales de l'état. Ainſi le génie créateur n'a beſoin que de ſageſſe ; il faut de plus au régénérateur le courage : l'un n'a qu'à travailler ; l'autre a de plus à combattre : l'un n'a que des moyens à trouver ; l'autre a de plus des obſtacles à vaincre : l'un perſévère dans le bien ; & tout eſt fait : l'autre ſe roidit contre le mal ; & tout reſte à faire. Si donc notre ſituation juſtifie les entrepriſes de Mirabeau, elles prouvent à leur tour qu'au génie de l'un, il joignoit l'âme de l'autre.

Ses ſentimens aussi ne cherchoient le bonheur que de ſa patrie ; ſes idées rencontrèrent celui de l'univers : delà cette Conſtitution nouvelle, dont la contagion ſalutaire ne ſauroit être coupée par des cordons de troupes aux ordres des tirans : qu'ils ſe mettent donc en entinelle au cœur de chacun de leurs ſujets ;

ou leur regne eſt paſſé : tous les peuples vont ſe ſauver de l'opreſſion, en invoquant leur profane meſſie; c'eſt Mirabeau.

C'eſt celui que l'Aſſemblée Nationale a proclamé grand home, par le décret qui ordone de l'inhumer dans la baſilique Génovéfine, à côté de Deſcartes & ſans doute au-deſſus de Clovis. Le peuple François tient de ce roi la poſſeſſion d'un pays, de Deſcarte l'art de penſer, de Mirabeau le bonheur d'être libre : le philoſophe nous a fait rougir de la férocité de Clovis ; mais le patriote nous en vange : ainſi la tombe de Mirabeau doit peſer ſur celle de Deſcartes, pour abîmer celle du farouche potentat. Qu'ont beſoin de ce monument originaire de leur barbarie, les François qui ſe plaîſent à comencer les faſtes de leur vraie exiſtance politique, par le regne de Louis le reſtaurateur de la liberté? Louis XVI lui-même fixe ici nos idées, puiſqu'il préfère une autorité librement reconue par Mirabeau à une puiſſance tiranniquement préparée par Clovis.

Un arété de l'assemblée générale de la Section de la Croix-Rouge, du samedi 9 avril 1791, ordone que l'éloge ci-dessus sera imprimé au nombre de 600 exemplaires, & envoyé tant aux 83 départemens qu'aux 47 sections, & à la société des amis de la constitution séante aux Jacobins-St-Honoré, vers laquelle à cet effet est député M. Boucher-René.

Signé BAUVAIS *Président des Assemblées générales*,

BOUCHER-RENÉ *Président du Comité*,

De Monfort *Secrétaire.*